

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX A L'ÉCOLE DE TENNIS 2021/2022

Enfants nés entre 2004 et le 30/06/2018

Découvrir le tennis avec une approche éducative, ludique et conviviale ! Nombre de places limité, inscrivez vite votre enfant !

Pour inscrire votre enfant à l'école de tennis pour la saison 2021/2022, vous devez suivre les étapes suivantes :

- 1) **Vous rendre sur le site du Colombes Tennis Club** à partir du 14 Juin 2021 (**colombes-tennis-club.com**) rubrique «**S'inscrire à un cours-stages**», **cliquez Formation jeunes puis** sélectionnez la catégorie correspondant à l'âge de votre enfant.

Vous aurez le choix entre une école de tennis sur courts couverts ou courts extérieurs .Lorsque toutes les places en courts couverts seront attribuées, une place en courts extérieurs sera proposée.

Vous devez indiquer trois préférences dans l'ordre prioritaire pour les créneaux horaires disponibles.

Vous devez également remplir l'attestation de santé sur cette fiche de renseignements.

En fonction des places et du niveau, sachez que le 2^{ème} ou le 3^{ème} choix peut être retenu .

- 2) Puis déposer au club le **DOSSIER COMPLET** de votre enfant , à savoir :

- **Le règlement intégral** (par chèque à l'ordre du CTC, CB, espèces, chèques vacances ou coupons sport). Paiement possible en 3 fois : octobre, novembre et décembre 2021 [TARIFS ICI](#)

-

Pour les familles bénéficiant du PASS + 92 (collégiens) ou de la participation ultérieure du comité d'entreprise, vous devez payer l'intégralité de l'adhésion et le CTC vous fera un chèque de remboursement.

IMPORTANT : Les dossiers incomplets ne seront pas traités, merci de votre compréhension !

○ ANIMATION MATCH : Votre enfant né entre 2006 et 2012 aura la possibilité de jouer une 2^{ème} heure hors vacances scolaires sous forme de match (avec d'autres enfants de même niveau) tous les mercredis à partir du 29 septembre 2021 jusqu'au 20 avril 2022 inclus. Cette activité sera encadrée par un enseignant au tarif de 90€.

○ COTISATION PARENT / ENFANT : un enfant du mini tennis, du club junior et du club ado peut prendre cette cotisation pour jouer avec l'un de ses parents au tarif de 100 €. Cette cotisation donne accès uniquement aux courts extérieurs du 01/10/2021 au 30/09/2022. Le parent concerné devra s'inscrire sur le site et fournir un certificat médical.

ANNULATIONS-CONDITIONS DE REMBOURSEMENT : Aucun remboursement ne sera accordé pour les enfants qui arrêteraient l'école après le 1^{er} cours .Un problème médical nécessitant un arrêt d'une durée supérieure à 3 mois fera l'objet d'une indemnisation sous forme d'avoir pour un stage pendant les vacances scolaires.

Les cours se dérouleront du **mardi 28 septembre 2021 au samedi 11 juin 2022** .Calendrier disponible sur le site du club.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une très bonne rentrée.

Thierry BOUSSUGE – Responsable de l'école de tennis.